

Perspectives et défis pour les pouvoirs organisateurs : le point de vue du réseau organisé par la Communauté française

Pour faire bref et ne pas répéter ce que d'autres ont dit ou vont dire, je vais me limiter à 5 points :

- 1) Autonomisation du réseau : il s'agit d'une perspective (voir déclaration de politique du Gouvernement) et d'un gigantesque défi : détacher les « écoles de l'état » de la tutelle des Ministres pour en faire un partenaire sur le même pied que les autres réseaux.
- 2) Développer une cohérence entre l'ensemble des écoles du réseau (150 dans le fondamental, 160 dans le secondaire ...) dans une perspective qualitative : « mixité pour unité » (spécialement sur Bruxelles !); cela passera par un pilotage à la fois plus concret et plus proche du terrain (voir recherche universitaire ULiège et UMon pour définir des outils ainsi qu'un logiciel qui nous aidera à mieux répondre aux besoins précis pour les sites scolaires)
- 3) Développer une démarche de proximité avec les parents ; à cet égard, l'enquête de la Ligue des familles doit nous inspirer : les aider à lutter contre une vie de stress éclatée entre l'école, le travail et la maison et qui mange le temps, qui est anxiogène. Nous devons leur apporter une réponse de disponibilité, d'adaptation, d'écoute. Une école existe pour ses acteurs principaux : les élèves et leurs parents !
- 4) Favoriser des infrastructures scolaires suffisantes (en lien avec le Cabinet du Ministre

- Nollet) et de qualité (donc utiliser le « bien public » au profit de TOUS les publics)
- 5) Faire en sorte que l'enseignement (bien différent de la formation !) réponde aux besoins des personnes qui nous font confiance dès le plus jeune âge et ... jusque le plus tard possible (dépasser le « 7 à 77 ans » !)

Merci de votre attention

Didier LETURCQ
Directeur général adjoint